

G5 SAHEL



SECRETARIAT EXECUTIF

AVIS AMANIFESTATION D'INTERET

Recrutement de Deux (2) consultants - juristes pour un appui technique
au Secrétariat Exécutif du G5 Sahel

Ouverture de l'appel : 25 février 2022
Clôture de l'appel : 11 mars 2022

AMI N° 001-2022

1. Le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de développement et de sécurité, créé en 2014 par cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad. Il a pour objet de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ; d'allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ; et enfin de promouvoir un développement régional inclusif et durable.
2. Pour atteindre ses objectifs, le G5 Sahel s'est doté en 2016 d'une Stratégie pour le Développement et la Sécurité (SDS) qui constitue le cadre de référence pour toutes ses interventions. La SDS contribue à la réalisation des aspirations et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), des Objectifs de Développement Durable (ODD) et des engagements internationaux de sécurité et de développement auxquels les États membres du G5 Sahel ont souscrit. La SDS est articulée autour des quatre axes stratégiques du G5 Sahel à savoir l'axe défense et la sécurité, l'axe Gouvernance, l'axe Infrastructures et l'axe Résilience et est mise en œuvre à travers le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP).
3. En 2020, les pays du G5 Sahel et leurs partenaires font le constat d'une dégradation continue de la situation de sécurité et de développement des zones transfrontalières malgré les efforts importants déployés. Ces constats montrent que les changements attendus des interventions, notamment des projets structurants du PIP sont lents face à une urgence d'action et de besoins essentiels des populations des zones touchées directement et indirectement par l'insécurité et à un accroissement de la vulnérabilité de ces populations. C'est ainsi que le Cadre d'Actions Prioritaires Intégré (CAPI) élaboré pour faire face aux besoins urgents et permettre de coordonner les différentes interventions dans une recherche d'efficacité, ambitionne de mener des actions rapides, réalistes, mesurables et flexibles (horizon de 12 à 24 mois) sur les volets sécurité et développement dans les zones fragiles prioritaires, élargies à la dimension humanitaire, à la gouvernance et à la réconciliation.
4. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets du PIP et du CAPI, le G5 Sahel a obtenu un appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour la mise en œuvre du projet « Renforcement de capacités des acteurs de justice et partage d'expérience en matière de lutte contre le terrorisme et l'insécurité au Sahel » avec pour objectif de contribuer au renforcement de la gouvernance dans les pays du G5 Sahel en assurant les bases d'une justice plus performante, plus accessible et plus protectrice des droits et libertés des citoyens des pays de l'espace G5 Sahel.
5. La réalisation de ce projet comprend deux principales étapes. La première étape porte sur l'identification et l'analyse diagnostique des expériences des pays membres du G5 Sahel en matière de traitement judiciaire des cas de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation afin de faire des

propositions de modules de formation à l'attention des magistrats. Cette étape se fera à travers une étude succincte d'analyse des expériences nationales et d'identification et des besoins en renforcement de capacités par une mission d'analyse, de diagnostic et de propositions dans les pays du G5 Sahel. Le résultat permettra d'élaborer des modules de formation. La deuxième étape porte sur l'élaboration des modules et d'en faire l'administration lors d'un atelier de renforcement de capacité et de partage d'expériences au bénéfice de 25 acteurs de la justice des pays membres du G5 Sahel.

6. Le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel se propose de recruter deux Consultants chargés de l'identification et l'analyse diagnostique des expériences des pays membres du G5 Sahel en matière de traitement judiciaire des cas de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation et proposer des modules de formation et de partage d'expérience à l'attention des magistrats et d'en assurer l'administration et l'animation lors d'un atelier de de renforcement de capacité organisé à cet effet. Les deux consultants identifiés devront travailler en équipe.
7. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Ils doivent présenter leurs Curriculum Vitae en mettant en valeur leurs compétences et références par rapport à des missions similaires.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises au Secrétariat Exécutif du G5 Sahel par e-mail à l'adresse électronique suivante : contact@g5sahel.org avec copie à dono.alradje@g5sahel.org.